



Katherine Klein

Avocate

T : 403.298.3178 / C : kleink@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université de Toronto, B.A. (avec distinction), 2015

Collège Seneca d'arts appliqués et de technologie, diplôme de parajuriste, 2016

Université York, Certificat en règlement extrajudiciaire des différends, 2016

Université de Kent, LL.B., 2019, Honneurs de première classe

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2021

Alberta, 2022

Katherine excelle dans la prestation de services juridiques sur mesure dans les affaires de clients privés, y compris les testaments, les procurations, les directives personnelles et les fiducies, tout en mettant l'accent sur la planification stratégique axée sur l'impôt.

L'étendue de l'expérience de Katherine dans divers domaines de pratique, y compris la planification successorale, le financement des entreprises, le droit immobilier et les affaires familiales et civiles, lui permet d'élaborer des solutions sur mesure qui répondent aux besoins immédiats et à long terme de ses clients.

Avant de se joindre à Bennett Jones, Katherine a pratiqué au sein d'un autre cabinet national où son expérience s'étendait à la planification successorale sophistiquée pour les particuliers fortunés et à la participation à d'importantes acquisitions d'entreprises. Elle est titulaire d'un certificat en règlement extrajudiciaire des différends de l'Université York, ce qui ajoute à sa compréhension holistique des besoins juridiques de ses clients et des meilleures solutions pour leurs situations uniques.

Katherine est membre associée de la Society of Trust and Estate Practitioners – Canada. Son adhésion lui permet de se tenir au courant des derniers développements en matière de fiscalité, de planification, d'administration et de politiques dans l'industrie des fiducies et des successions.

L'engagement de Katherine va au-delà de la simple atteinte d'objectifs juridiques ; elle se concentre sur la compréhension des objectifs commerciaux et personnels plus larges de ses clients. Cette perspective centrée sur le client garantit que ses conseils abordent non

seulement les dimensions juridiques d'un défi, mais s'harmonisent également avec la vision et la stratégie globales de ceux qu'elle sert.